



**Séance ordinaire du 7 février 2023**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

**Délibération n°07022023D05\_2b**

**Objet : Affaires culturelles et patrimoniales – mise en place d'une commission permanentes Affaires culturelles**

Date de la convocation et de l'affichage : le 1<sup>er</sup> février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseiller n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
BAZIN Jean-Jacques	X			
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine		X		CHAPUIS Patrick
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne	X			
CHAPUIS Patrick	X			
DIARRA Aly	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert	X			
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X			
GIRAUD Chantal	X			
CARREL Christine		X		BAZIN Jean-Jacques
BILLARD Roger	X			
DUCRET Régine	X			
VIBOUD André	X			
CORDEL Lionel	X			
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah			X	
AVILA Mylène			X	
PLAGNOL Jean-Luc	X			
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			

Accusé de réception en préfecture  
073-200088681-20230207-07022023D05\_2b-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2023  
Date de réception préfecture : 16/02/2023

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
GOAËR Yves	X			

A été nommé secrétaire de séance : GOAËR Yves.

**VU** l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,

**Rapporteur** : Franck VILLAND, Maire

**Exposé des motifs** : l'ouverture des nouveaux locaux de la bibliothèque municipale constitue le socle d'une politique culturelle plus ambitieuse pour la collectivité. Dans cette perspective et pour porter cette ambition, il est proposé de créer une nouvelle commission municipale permanente chargée des affaires culturelles. Cette commission aura vocation à se saisir des activités et projets de la bibliothèque, de la programmation culturelle de la commune et de manière plus générale de tous les projets à caractère culturel.

Les élu-e-s intéressé-e-s par cette commission permanente seront appelé-e-s à exprimer leur souhait de rejoindre la commission au cours de la séance.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la création d'une commission Affaires culturelles.
- **FIXE** la composition et la liste des membres de la commission Affaires culturelle comme suit :
  - Commission composée de 8 membres
  - Martine BANNAY-CODET, Caroline LEVANNIER, Evelyne FOURNIER, Aly DIARA, Jean-Marie GUILLOT, Jean-Luc PLAGNOL, Patrick CHAPUIS et Séverine DEBERNARDI.

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 7 février 2023.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 10 février 2023

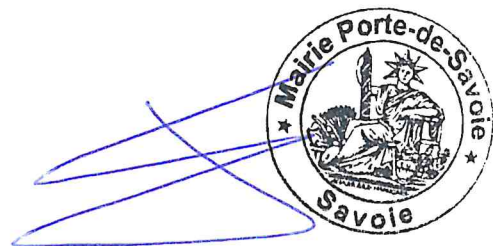
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au Représentant de l'Etat le 10 février 2023.

**Franck VILLAND**

Maire

**Yves GOAËR**

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20230207-07022023D05\_2b-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2023  
Date de réception préfecture : 16/02/2023